

nouvelle adhésion

 renouvellement

 n° d'adhérent :

 RAISON SOCIALE :

 Activité :

 Adresse :

 Code postal :

 VILLE

 Téléphone :

 Courriel :

 NOM & Prénom du signataire :

 Fonction :

Section territoriale de rattachement : AFDET OCCITANIE Midi-Pyrénées

ADHÉSION

 collège : 50 €

 lycée, autre établissement d'enseignement : 125 €

 université, IUT, grande école : 200 €

 organisation professionnelle, association : 125 €

 entreprise à effectifs inférieurs à 50 : 125 €

 entreprise à effectifs entre 50 et 250 : 250 €

 entreprise à effectifs entre 250 et 1000 : 375 €

 entreprise à effectifs supérieurs à 1000 : 500 €

 DON d'une valeur de € **ABONNEMENT** à la revue **AVENIRS Professionnels** (3 numéros par an)

 adhérents : 28 €

 non-adhérents : 56 €

REGLEMENT TOTAL NET Adhésion € + Don € + Abonnement(s) + € = **TOTAL** : €

REGLEMENT par CHEQUE

 A l'ordre de l'**AFDET OCCITANIE Midi-Pyrénées**, adressé avec ce bulletin imprimé à :

AFDET, 3 Impasse du Colibri 31240-L'UNION

 Ou **AFDET, Maison des Associations,
133 Place Guy Hersant BP 74 184
31031- TOULOUSE cedex 4**

REGLEMENT par VIREMENT ADMINISTRATIF

IBAN : FR55 2004 1010 1605 3040 5U03 738

RIB : 20041-01016-0530405U037-38

Adresse d'envoi de ce bulletin interactif
afdetooccitaniemp@gmail.com

La cotisation d'adhésion versée à l'AFDET, association reconnue d'utilité publique, ouvre droit pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés à une réduction d'impôt de 60% du versement (hors abonnement) pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires. (article 238 bis du CGI modifié par la loi n°2018 – 1317 du 28 décembre 2018 articles 149 et 61). Conformément à la réglementation en vigueur, un reçu fiscal indiquant le montant déductible sera adressé à chaque adhérent. Un mémoire valant facture peut vous être adressé. Nous contacter à l'adresse mail ci-dessus.

RECUEIL DE CONSENTEMENT

Pour s'adapter aux enjeux du numérique et garantir une meilleure maîtrise des données personnelles, une nouvelle réglementation européenne, le Règlement Général sur la Protection des Données RGPD, est en application depuis le 25 mai 2018. Il renforce les droits des personnes et responsabilise davantage les organismes qui traitent leurs données.

Les informations recueillies par l'AFDET et figurant sur le bulletin d'adhésion sont enregistrées, dans un fichier informatisé, par la Secrétaire Générale de l'Association dans le strict cadre de ses relations avec les adhérents pour :

- La collecte des cotisations d'adhésion et d'abonnement à la revue,
- L'envoi des convocations aux réunions statutaires organisées par les instances régionales et nationales,
- Une communication sur l'ensemble des activités et manifestations organisées par l'AFDET,
- La réalisation de traitements statistiques.

Ces informations sont conservées pendant les 5 années qui suivent le non-paiement de votre cotisation.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la Secrétaire Générale de l'AFDET.

- par téléphone : **01 42 74 00 64** - par mail : information@afdnet.org - par courrier : **AFDET 178 rue du temple 75003 PARIS**.

- Une communication sur l'ensemble des activités et manifestations organisées par l'AFDET,
- La réalisation de traitements statistiques.

J'ai pris connaissance des informations ci-dessus et j'accepte l'utilisation des données déclarées conformément aux objectifs mentionnés ci-dessus.

 Date au format jj/mm/2021

 Signature :